

Universitäts- und Landesbibliothek Tirol

André Hofer et l'insurrection du Tirol en 1809

Clair, Charles

Paris [u.a.], 1880

III. La Persécution en Tyrol

III

LA PERSÉCUTION EN TYROL.

La première sollicitude des autorités nouvelles fut, comme on disait, de *bavarianiser* le pays. C'était vouloir, selon la remarque d'un historien (1), le *décatholiciser*. Nulle entreprise ne pouvait être plus impolitique, plus odieuse, plus insensée. Elle devait tôt ou tard, ou pour mieux

1) Gambs, *Hist. de l'Église de J.-C. au XIX^e siècle*, t. 1.

dire, aussitôt aboutir à une lutte terrible et même sanglante. C'est ce qu'il était facile de prévoir pour peu que l'on connût le peuple tyrolien.

Ce peuple, en effet, est *religieux*, comme d'autres sont guerriers, artistes ou marchands; c'est avant tout un peuple catholique, et tel est le trait vraiment original de sa physionomie, tant l'Église l'a fortement marqué de sa visible empreinte !

Trop souvent ailleurs traitée d'ennemie et d'étrangère, elle est encore dans ces montagnes obéie, aimée comme une reine, une mère, et semble à l'heure où les grandes nations l'abandonnent se réfugier et se complaire parmi ces hommes simples et bons.

Extrema per illos

Religio excedens terris vestigia fecit.

Quelle foi vive, quelle inébranlable con-

fiance en Dieu se manifestent, surtout chez l'habitant des vallées allemandes, dans toutes les vicissitudes de la vie à la mort ! Que de pieux usages fidèlement gardés jusqu'à ce jour ! et la prière du soir en commun, et le salut si chrétien *Loué soit Jésus-Christ*, et le départ matinal de toute la famille se rendant, dimanches et fêtes, à l'église souvent bien éloignée.

Partout, sur les montagnes, dans les bois et les vallées, près des ponts, des ravins et des fontaines, que de chapelles, de calvaires, de croix, d'inscriptions et d'images, pieux symboles traduisant parfois les plus sublimes pensées dans le plus naïf langage ! Tel ce crucifix que rencontra Guido Gœrres dans la vallée de Thiersée, et qui du côté entr'ouvert du Sauveur laissait jaillir une eau rafraîchissante et pure.

Surtout quelle vénération, quel amour les Tyroliens n'ont-ils pas pour leurs évêques et pour leurs prêtres ! Le prêtre, il est la première et la dernière autorité de la vallée ; chaque affaire de la famille est portée à son tribunal, chacun de ses conseils suivi avec une ingénuité presque enfantine. C'est le seul maître durant la vie, le consolateur qu'on préfère à la mort, et l'agonisant se ferait scrupule de se plaindre, si le prêtre déclare que l'heure est venue et que telle est la volonté de Dieu.

Aussi, de tout temps, le Tyrolien s'est-il montré particulièrement jaloux des intérêts de l'Église, et fort sensible à la moindre atteinte portée à ses droits. Les réformes de Joseph II ne rencontrèrent nulle part ailleurs, si ce n'est en Belgique, une aussi générale réprobation, une résis-

tance aussi opiniâtre, et le gouvernement du pays, dans l'exécution des ordres de l'empereur sacristain, dut procéder avec les plus grands ménagements et parfois même céder à la volonté nettement exprimée du peuple.

Moins prudents et moins avisés furent les fonctionnaires bavarois; ils traitèrent le Tyrol en pays conquis et s'en prirent tout d'abord à l'Église.

Ils n'avaient rien cependant à reprocher au clergé. Dès le 7 novembre 1805, les évêques du pays exhortaient vivement leurs prêtres et leurs peuples à l'ordre, à la paix, à la soumission envers l'autorité. De plus, ils envoyaient un député à Munich, chargé de complimenter le roi. Sa Majesté daigna répondre : « Nous reconnaissons comme un des premiers devoirs de notre gouvernement de seconder les

pasteurs de l'Église dans l'accomplissement de leur bienfaisant ministère et de les aider activement, pour le bonheur de nos peuples, à atteindre le but sacré que se propose la religion catholique en enseignant la vérité.

Maximilien était-il sincère ? S'il l'était en effet, ignorait-il les projets de son premier ministre ? Ou bien, s'il les connaissait déjà — et comment en douter ? — pensait-il, par les mesures violentes que nous allons raconter, servir l'Église, édifier les âmes et glorifier Dieu ?

Toujours est-il que les actes donnèrent aux paroles un bien prompt démenti.

Quelques mois s'écoulaient, et tout à coup, par décret royal du 16 avril 1806, toute la situation religieuse du Tyrol est changée : chapitres et monastères, prélatures et bénéfices, nombre des séminaires,

sièges des évêchés, division des diocèses, tout est réduit à l'état le plus précaire et « mis sur le pied du provisoire. »

Malgré les plus solennelles assurances, l'Église en Tyrol allait-elle donc subir les mêmes outrages que la bureaucratie lui infligeait en Bavière?

Le doute ne fut plus possible, quand le gouvernement, après avoir prodigué les petites vexations au clergé du second ordre, signifia brusquement aux ordinaires les trois décisions suivantes qui s'attaquaient à l'essence même de leurs droits épiscopaux : Défense aux évêques d'admettre aux ordres sacrés aucun clerc que les professeurs de l'Université d'Insruck ne l'aient préalablement, au nom du roi, examiné et approuvé; — Ordre aux évêques d'adresser à leur clergé respectif une circulaire aux termes de laquelle ce der-

nier sera tenu d'exécuter avec la plus entière soumission toute ordonnance royale ayant trait à « la police de l'Église » ; — Ordre aux évêques d'abandonner au roi la collation de tous les bénéfices et même des cures de leurs diocèses.

Régler les ordinations, intervenir dans les choses divines par des arrêtés de police, conférer aux ministres de Jésus-Christ charge d'âmes, n'avait rien que de naturel et de raisonnable aux yeux du gouvernement. « C'est qu'il considérait la hiérarchie catholique comme un vieil édifice tombant en ruine, sur les débris duquel le pouvoir séculier devait asseoir le trône de l'absolutisme et réunir dans la main du prince les deux autorités, jusqu'alors distinctes, de l'Église et de l'État. De là suivait tout naturellement que chaque refus, chaque réclamation de l'Église

et du clergé devait être réprimée par la force, comme en désaccord avec le nouvel ordre de choses (1). »

Telle est la doctrine ouvertement professée par un homme politique d'alors, M. de Mieg, avec qui nous ferons bientôt connaissance. Dans un rapport adressé au ministère de l'Intérieur au sujet des affaires du Tyrol et d'une réclamation du cardinal secrétaire d'État, il pose nettement en principe que « la séparation des deux pouvoirs qui régissent la société n'est plus même convenable, et que tout, au contraire, réclame *la centralisation la plus complète de l'autorité.* »

Les prélats tyroliens ne pouvaient et ne voulaient point admettre cette étrange

(1) *La Persécution des prêtres en Tyrol*, par Jæger, Vienne. 1868. — Pour cette partie de notre travail nous avons surtout pris pour guide M. A. Jæger, ancien professeur d'histoire de l'Université de Vienne.

théorie, ni renoncer à leurs droits les plus sacrés. Ce fut le signal d'une guerre ouverte.

Le Tyrol possédait alors trois évêques. Dès les premiers temps de sa fondation, l'évêché de Coire étendait sa juridiction sur une partie du pays limitrophe de la Suisse. Le prince-évêque était, à l'époque qui nous occupe, Charles-Rodolphe, baron de Buol, de la famille des Schauenstein ; il résidait à Méran, où depuis 1803 il avait établi son séminaire. Sur le siège de saint Vigilius à Trente était assis Emmanuel-Marie, comte de Thunn. Charles-François, comte de Lodron, gouvernait le diocèse de Brixen. En outre, à la frontière nord du Tyrol, les évêques d'Augsbourg, de Chiemsée et de Salzbourg exerçaient l'autorité spirituelle sur une plus ou moins grande étendue du territoire tyrolien.

Charles de Buol possédait avec une belle intelligence une volonté de fer. Méprisant les dangers, s'indignant des subterfuges, il gardait une admirable droiture dans ses actes et son langage. Et comme les natures semblables s'attirent mutuellement, des hommes d'un caractère non moins inflexible, parmi lesquels Nicolas Patscheider, curé de Méran, formaient son entourage. Tel était du reste le trait dominant de tout le clergé de Coire, affectueusement fidèle à son évêque aux jours de l'infortune comme au temps de la prospérité.

Emmanuel de Thunn, non moins dévoué à l'Église, mais d'humeur plus facile et plus douce, était plutôt fait pour souffrir patiemment que pour combattre avec cette ardeur belliqueuse et cette persistance indomptable qui distinguaient son ami.

Quant au prince-évêque de Brixen, c'était un vénérable vieillard, à la taille haute, à l'air digne, vrai type de l'ancienne noblesse allemande. Élevé à Rome, au Collège germanique, il parlait italien avec un accent romain qui charmait plus tard Bresciani, et gardait encore tous les insignes de la souveraineté. Dans son palais, avec ses prêtres, logeaient ses officiers laïques. A la messe, qu'il disait assisté par ses chapelains, les officiers en grand uniforme militaire lui donnaient à laver *ad cornu altaris*.

Du côté du gouvernement, parut au premier rang sur le champ de bataille le commissaire général du département de l'Inn, comte d'Arco, fonctionnaire empressé, complaisant, ponctuel, uni par des liens de parenté avec Montgelas, et ne sachant rien mettre au-dessus de la

volonté du roi (1). Auprès de lui se tenait M. de Mieg, chancelier et directeur du département du Tyrol, bureaucrate à la plume habile et souple, à l'élocution facile et claire, mais pétrifié dans les principes de la philosophie et de la politique anti-chrétiennes; d'ailleurs, caractère emporté, terroriste d'inclination, convaincu de la souveraine efficacité des mesures violentes pour dompter l'esprit des hommes.

Plus tard, sur le même théâtre, le *Kreis-*

(1) En 1703, l'électeur Maximilien de Bavière s'étant jeté sur le Tyrol, s'avança jusqu'à Scharnitz, et se voyait déjà maître de tout le nord du pays, quand les paysans se soulevèrent à la voix du *Richter* de Landeck et enveloppèrent l'armée ennemie. L'électeur dut battre en retraite, et à Martinswand il n'échappa à la mort que grâce au dévouement d'un de ses officiers, *le comte d'Arco*, qui se jeta au-devant de la balle qui allait tuer son prince et tomba mort à sa place.

C'est au souvenir de cette victoire des paysans que fut élevée à Inspruck *la Colonne de Sainte-Anne* qu'on y voit encore.

hauptmann Hofstetten (1) vint jouer un rôle odieux et comique : jeune homme de quelque capacité, particulièrement doué des talents d'inquisiteur, passionné comme Mieg, et de plus d'une étourderie, d'une légèreté de mœurs sans pareille.

Inutile de mentionner les personnages subalternes qui remplissaient l'office de comparses, vrais automates mis en mouvement par les fils que Montgelas et d'Arco tenaient en main.

On peut prévoir déjà le résultat de la lutte engagée entre de tels adversaires. Matériellement et en apparence les évêques doivent être vaincus, parce que le gouvernement a la force pour lui; moralement et de fait ils doivent vaincre, parce

(1) *Kreis*, district ou canton dont le *Kreishauptmann* est le premier fonctionnaire.

qu'ils ont pour eux le droit, qui tôt ou tard triomphe de la force.

Les évêques de Coire et de Trente avaient bien adressé à leur clergé une circulaire concernant « la police de l'Église », mais avec des *réerves* qui ne furent point du goût de M. d'Arco. Il leur signifia d'avoir à publier purement et simplement l'ordonnance royale, et s'attira deux répliques victorieuses, l'une d'un style plus humble, l'autre d'une logique implacable.

Restait au commissaire général la raison jugée par M. de Mieg la meilleure, la raison du plus fort. A la douceur d'Emmanuel de Thunn, à la dialectique de Charles de Buol, le même argument répondit : leurs revenus furent saisis et leur bannissement réclamé. « Je crois pouvoir assurer V. M., écrivait le comte

d'Arco à son maître, qu'un avertissement aussi exemplaire serait on ne peut plus efficace pour mettre fin aux résistances du clergé tyrolien contre le pouvoir civil. »

Il trompait le roi et se trompait lui-même.

Les évêques n'avaient pas attendu qu'on écrivît à Munich, pour écrire à Rome. Le souverain pasteur, qui sait mieux que tout autre que Jésus-Christ est venu apporter non la paix, mais le glaive, deux fois loua les évêques de leur courage et les exhorta « à persévérer dans le bon combat (1). »

Ils méritaient l'éloge; nous allons voir s'ils furent fidèles au conseil.

Tandis que l'évêque de Coire convoquait sans bruit à Méran son clergé tyro-

(1) Brefs du 27 avril et du 1^{er} août 1807.

lien, pour convenir des principes à suivre dans le cas probable d'une persécution, M^{sr} l'évêque de Trente, après s'être entendu avec son intrépide collègue à Bozen, partait pour Inspruck où le mandait le commissaire. Son crime était de n'avoir pas répondu dans le sens du gouvernement à des questions trop curieuses pour être ici passées sous silence.

« Voudrait-il reconnaître la loi de l'État touchant les bénéfices? — Un évêque, sous prétexte de défendre les droits de l'Église ou d'obéir à Rome, peut-il refuser d'obtempérer à cette loi? — La défense de communiquer avec Rome, à l'insu et sans l'autorisation du gouvernement, oblige-t-elle en conscience? — Les bulles et brefs du pape sont-ils obligatoires avant l'octroi du *placetum regium*? »

Le prélat, selon le conseil de l'Évangile,

avait tranché ces questions délicates par un *oui* ou par un *non*.

Fort mécontent, M. d'Arco l'appelait auprès de lui, pour essayer de triompher de sa douceur dans un tête-à-tête, ou, au cas contraire, pour le bannir sans trop d'éclat, *ne forte tumultus fieret in populo*.

M^{sr} de Thunn était encore en route, que déjà les scellés étaient mis à ses appartements et à ses papiers, ses plus courageux chanoines placés sous la surveillance de la police ou déportés par les gendarmes.

A peine mettait-il le pied dans la ville, que le directeur de la poste recevait ordre de remettre à M. d'Arco toute lettre adressée au prélat, tandis que le général commandant devait le faire arrêter aux portes, s'il tentait de sortir d'Innsbruck. Beaux débuts pour une discussion pacifique !

Quant à l'issue, écoutons l'aveu de M. d'Arco : « L'évêque de Trente, écrit-il au ministre de l'Intérieur, est en effet venu ici. Je n'ai rien omis pour l'engager à la soumission envers les ordres augustes de S. M... Il a persisté dans sa déclaration, à savoir : qu'il voulait rester fidèle au serment qu'il avait fait de maintenir les droits de l'Église ; qu'il pouvait moins encore par ses actes et sa signature contribuer à les amoindrir, et qu'il préférerait s'exposer aux suites les plus fâcheuses plutôt que d'agir contre sa conscience. »

Après cet humiliant échec, le commissaire général ne pouvait compter vaincre l'inflexible évêque de Coire. Il le fit inviter cependant par l'intermédiaire de M^{sr} de Thunn à se rendre dans la capitale du Tyrol en compagnie de l'évêque de Brixen. Ce dernier s'excusa et ne vint pas,

non par timidité, comme quelques têtes trop vives l'en accusèrent, mais, ainsi qu'il s'en expliqua dans une lettre pastorale, parce qu'il lui semblait meilleur de rester dans son diocèse aussi longtemps qu'on le lui permettrait, tout prêt d'ailleurs, ajoutait-il, *ad fortia et facienda et patienda.*

M^{sr} de Buol, avant même l'invitation de son noble ami, avait résolu de courir prendre sa part de la lutte et du danger. Il arrivait à Inspruck le 16 ou le 17 octobre.

Cette fois encore, le bureaucrate tout-puissant dut confesser sa défaite. Après avoir raconté au ministre Montgelas comment il n'a rien pu obtenir, « ainsi, conclut-il, dans une conjecture qui, si les évêques agissent et parlent réellement selon leur conscience, inspire la compassion, il ne me reste plus qu'à exécuter promptement les ordres de S. M. »

S. M. ordonna de transporter dans les vingt-quatre heures les deux prélats récalcitrants aux frontières du royaume.

On dit qu'à ce moment l'homme de cœur l'emporta chez M. d'Arco sur le fonctionnaire, et que les larmes aux yeux il annonça aux vénérables proscrits un ordre qu'il déplorait aujourd'hui et qu'il sollicitait hier.

Toutefois cet accès de sensibilité passa vite.

Dans la soirée du 24 octobre, la police s'empare de la personne de M^{gr} de Thunn. A cette nouvelle, le peuple accourt et se presse en pleurant sur son passage : « Ne pleurez pas sur nous, dit le bon pasteur en bénissant ces pauvres gens ; mais c'est pour eux qu'il faut trembler. »

Une heure après, ce fut le tour de M^{gr} de Buol. La foule était toujours fort

nombreuse et vivement émue. On entendit l'évêque dire : « La persécution que nous souffrons est de toutes la plus cruelle : les persécuteurs étaient autrefois des païens ; ce sont des chrétiens aujourd'hui. »

Son caractère ne se démentit pas un instant. Jusqu'à Martinsbruck, sur la frontière de la Suisse, il avait été conduit en voiture à travers l'Oberinnthal par un commissaire de police. Arrivé là, il voulut faire la route à pied. Guidé par trois paysans de Nauders, il traversa toute la vallée d'Engadine, franchit le soir les sommets neigeux de Scharl et parvint à minuit, après bien des fatigues et des privations, au couvent de Munster.

Les hommes qui l'accompagnaient racontèrent qu'ils avaient parfois de la neige jusqu'aux genoux, et que le vaillant évêque, auquel ils témoignaient leur pieuse

compassion, bien loin de se plaindre, les encourageait eux-mêmes et, pour les égayer, leur chantait un cantique.

M^{sr} de Thunn s'était rendu à Salzbourg, où il possédait une prébende au chapitre de la cathédrale.

